

Division
du
Sud.

Qu. fief, Commune du Poire, le 29 Nivose
an 4. De la République.

19 Janvier

1796



mis en ligne par Maurice Mignet - 2016

L'adjudant-Général Cratot, commandant la
Colonne mobile de la Roche sur You.

Qu. Général Hoche commandant en chef les
armées de l'Océan.

Les deux affaires que je visais d'avoir avec Charrette les
24 et 26 de ce mois, les renseignements que j'ai pu tirer
des prisonniers que je lui ai faits, me donnent une notion
exacte de sa position et de ses forces. Vous n'ignorez
point que la déroute que je lui ai donnée ^{le 28 Nivose} dans le voisin
de la Boutière près la Poire, que le convoi de pain que
je lui ai pris dans cette affaire ont été pour lui de
grands motifs de retarder l'exécution de ses projets,
qu'au jour il a espéré que des échecs, qu'abandonnés
de ses payeurs il est vu réduit à 100 hommes de
cavalerie et 300 déserteurs. La marche continuelle de nos
colonnes lui ôtant les moyens de la faire suivre de son
infanterie elle s'est retirée dans la forêt de Gâtines, celle
environnant le détroit et les fermes qui les avoient,
ainsi divisée elle ne peut être redoutable qu'à un trainard.
Charrette avec la cavalerie est plus actif, dans cette
marche dans la partie de Poire, Belloriville, Faligay et
Dompiere. Il ne cherche qu'à nous éviter. Le 24 la
disposition de nos marches me fit le rencontrer à la
pointe du jour à la Craucière près Dompiere au
moment où il se mettoit en marche: Onze hommes de
cheval de nos troupes ont suffi pour le mettre au faite et pour

atteint la cavalerie qui dépérit chaque jour. Je juge
de cet affaiblissement par les chevaux que je lui ai pris
et qui sont hors d'état de marcher. Il me parait donc,
Général, que ce pays-ci occupé par des postes en état
de résister à 300 hommes. Il suffiroit d'employer de la
cavalerie pour empêcher ce voyage qui ne cesse de fuir.

La fatigue de nos troupes m'a déterminé à
une retraite. Voici pour plusieurs raisons, d'abord, pour lui
faire boulauger du pain, ensuite pour lui procurer un
peu de repos, enfin pour employer ce repos à réaliser la
reddition des armes de la paroisse du Poire, sur laquelle
les derniers défaits de Charrette ont produit un
changement évident. Dans deux ou trois jours je me
remettrai en marche.

A ce moment je revois du Poire, devant et dix
fusils presque tous en état de servir, avec quelques
sabres et pistolets.

Salut et fraternité
Signé l'adjud. G. Cratot.

Pour Copie Conforme

Le Général en Chef.

J. Neuh

